

DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52 49027052

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

✓ U7 ✓ U9 ✓ U11 ✓ U13 ✓ U15

Nbre d'engagés maximum : 200

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE Beaupreau en Mauges CODE POSTAL : 49600

TITRE DE L'ÉPREUVE CHALLENGE ECOLE DE VEO BEAUPREAU DATE 5 septembre 2026

CLUB ORGANISATEUR BEAUPREAU VELO SPORT

DONNÉES GPS : 47.2077754 -0.9898483

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : ✓ Interrégionale Départementale Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

✓ Jeux : Gymkhana: vitesse, cyclo-cross individuel et route ✓ Mini Cyclo-cross Piste

✓ Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : Stade de la Sablière, rue de la Sablière, 13h

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :

Lieu et horaires de départ : Stade de la Sablière, rue de la Sablière, 13h

....0.... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	1.4.... km	1	...1.4.. km	..13... H....00	..14... H....00
U9	1.4.... km	2	...2.8.. km	..13... H....00	..14... H....00
U11	1.4.... km	4	...5.6.. km	..13... H....00	..14... H....00
U13	1.4.... km	7	...9.8.. km	..13... H....00	..14... H....00
U15	1.4.... km	12	...16.8. km	..13... H....00	..14... H....00

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

DOUET, 06.32.74.59.81, beaupreaux@gmail.com

Le speaker est :

.....
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

DOUET Benoit

Visa de l'Organisateur



Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional